

Codes commerciaux

EXUS LA A article 4201101.028

Producteur

Ninz s.p.a. Corso Trento, 2/A
I-38061 ALA (TN) / ITALIE

*Année application
marque*

2007

*N° et année de la
norme*

EN 1125:2008 + EC1:2009

*Organisme de
certification*

0425

N° de certificat CE

0425-CPR-001228



N° DoP

1125-TW-EX-01

Site web

<https://www.ninz.it/it/download/dop>

Classification

3 7 7 B 1 3 2 1 A A

N° de classification

- 1^{er} Caractère - degré 3 - Catégorie d'utilisation très fréquente
- 2^{ème} Caractère - degré 7 - Durabilité 200.000 cycles
- 3^{ème} Caractère - degré 7 - Masse de la porte au-delà de 200 kg
- 4^{ème} Caractère - degré B - Indiqué pour portes coupe-feu/antifumée
- 5^{ème} Caractère - degré 1 - Sécurité, indiqué pour voies d'évacuation
- 6^{ème} Caractère - degré 3 - Résistance élevée à la corrosion 96h
- 7^{ème} Caractère - degré 2 - Sécurité des biens 1000N
- 8^{ème} Caractère - degré 1 - Saillie de la barre jusqu'à 150 mm
- 9^{ème} Caractère - degré A - Type d'actionnement avec barre-poussoir
- 10^{ème} Caractère - degré A - Indiqué pour porte à un ou deux vantaux

Indiqué pour vantail passif (secondaire) de portes à 2 vantaux présentant des dimensions allant jusqu'à 1350 x 2880 mm/vantail, ayant une masse allant jusqu'à 300 kg/vantail, montées sur charnières ou sur tiges avec résistance au feu allant jusqu'à EI²120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 125 mm.

SYMBOLES UTILISÉS



AVERTISSEMENT

Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que des accidents et des dommages occasionnés au matériel.



ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



REMARQUE

Avertissements présentant un caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Barre anti-panique pour porte à vantail passif (secondaire) de portes à 2 vantaux placées sur des sorties de secours et actionnée par le biais d'une barre poussoir. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters et de leviers en aluminium chromé brillant, barre d'actionnement en aluminium anodisé, de même que de contre-serrure anti-panique, de barres verticales, de dispositif supérieur, de contre-gâche supérieure, de douille au sol.

Ce produit ne contient et ne délivre aucune substance dangereuse, conformément aux dispositions de la norme UNI EN 1125 appendice ZA.

FONCTIONNEMENT

La barre EXUS LA A est toujours utilisée en combinaison avec un second EXUS LA appliqué sur le vantail actif (principal) et ne prévoit par conséquent pas de commandes d'ouverture de l'extérieur.

Du côté à pousser, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale qui fait reculer les barres verticales et pousse en même temps en arrière le loquet de la serrure du vantail actif, en libérant ainsi les deux vantaux.

AVERTISSEMENTS

La barre anti-panique EXUS, actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur des portes possédant des serrures installées sur les sorties de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales, eu égard à sa conformité à la norme EN1125. On n'admet de modification d'aucun type, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des cadres qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention que d'éventuelles garnitures d'étanchéité montées sur la porte n'entravent pas le bon fonctionnement de la barre anti-panique.



Il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il faut appliquer scrupuleusement les instructions de fixation qui figurent dans le présent document. Une fois les travaux terminés, l'installateur doit remettre ledit document au responsable de l'activité.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on ne doit pas monter de dispositifs qui seraient différents de ceux qui figurent dans le présent document. Ceci n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

La barre anti-panique EXUS est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec partie interne en alvéolaire.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation du pas d'ouverture pour les enfants, les personnes âgées et les personnes porteuses de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).



Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.

IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, en suivant et en respectant toutes les indications qui figurent ci-dessous.
- Pour procéder à une installation correcte, il est nécessaire que tous les composants fournis comme accessoires, y compris les rondelles dentées soient montés.



- Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre anti-panique EXUS LA A, en raison de sa fonction elle-même, doit être montée sur le côté destiné à être poussé de la porte du vantail passif et toujours en combinaison avec la barre anti-panique du vantail actif.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- Vérifier que la contre-serrure anti-panique a bien été appliquée dans le bon sens sur le vantail passif.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le dessin figurant à la page 2/4.
- Vérifier que le vantail principal également a été équipé d'une barre anti-panique EXUS LA.

INSTALLATION

- Si elle n'est pas déjà installée, appliquer la douille sur le plancher (21), en la fixant avec les vis et les chevilles correspondantes, selon les instructions de pose de la porte.
- Procéder ensuite au montage de la barre et dans le cas où le trou pour le passage du cadre serait absent, percer la tôle du côté à pousser de la porte avec une pointe Ø 20 mm, en respectant la position indiquée dans la figure (24).
- Réaliser les trous (19) à l'aide d'une pointe Ø 3 mm, en utilisant le gabarit fourni comme accessoire et en respectant le niveau. Si les trous sont déjà présents sur la tôle du vantail, forer dans tous les cas le renfort interne.



- Insérer le cadre (12) sur le mécanisme de commande (1), jusqu'à effleurer le ressort, en le bloquant à l'aide de l'ergot fileté devant être fixé avec la clé hexagonale S2 (9).
- Rapprocher le mécanisme (1) en centrant correctement le cadre (12) dans le trou de la contre-serrure (20), appuyer sur la tôle de la porte, fixer avec les vis auto-taraudeuses 4,8x16 mm (14) et les rondelles dentées correspondantes (13).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières avec les vis auto-taraudeuses 4,8x16 mm (14), en même temps que les rondelles dentées correspondantes (13).
- Prendre le carter (3) et l'appliquer sur le mécanisme (1), pas avant d'avoir enlevé le bouchon (5) qui est tourné vers l'extérieur. Pour ce faire, il suffit d'introduire un doigt à l'intérieur du carter et de pousser le bouchon sans cependant faire coulisser le coin en plastique. Recommencer la même opération avec le carter (4) et le mécanisme (2). Ne pas fixer les ergots, de manière à laisser les deux carters un peu lâches.
- Appliquer les petits bras (6) en les bloquant avec les vis prévues à cet effet (7), en utilisant un tournevis cruciforme.
- Prendre la mesure "L" correcte et couper la barre en aluminium (11), en ajoutant 20 mm; éliminer les bavochures de la barre; enlever un petit bras, enfile la barre et fixer le tout.
- Fixer définitivement les carters (3) et (4), en vissant les ergots avec la clé (9), mais sans forcer, après quoi, appliquer les bouchons (5).
- Placer le petit bras d'accompagnement (18), comme montré dans le dessin, en le fixant avec les deux vis auto-taraudeuses 5,5x13 mm (17) et rondelles correspondantes (15 et 16).
- Dans le cas de la porte PROGET, les trous pour le petit bras ont déjà été préparés, il suffit de régler l'entretoise en caoutchouc (27) de telle manière qu'elle s'appuie correctement sur le vantail.
- Pour les portes UNIVER et REVER, il faut par contre réaliser 2 trous (26) avec une pointe Ø 4,2 mm à 60 mm de la feuillure supérieure du vantail et éloignés entre eux de 40 mm. Dans le cas de portes UNIVER, le premier trou doit être pratiqué à 40 mm du bord latéral du montant central, tandis que pour les portes Rever il doit être pratiqué à 33 mm.
- Pour les portes UNIVER et REVER, dévisser l'entretoise en caoutchouc (27) en récupérant l'écrou (25) qui fera fonction d'entretoise pour fixer le petit bras à travers la troisième ouverture allongée.
- Régler la position du petit bras accompagnateur, de telle manière qu'en agissant sur la barre du vantail passif, le vantail actif soit poussé à concurrence de ce qui est nécessaire pour garantir la séquence correcte de fermeture des deux vantaux (vantail actif bloqué en position d'attente par le régulateur de fermeture).



- Actionner la barre EXUS LA A en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre-loquet et le recul complet du dispositif de raccrochage supérieur (22), ainsi que de la barre inférieure (8). Procéder aux vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée. Dans le cas de portes coupe-feu, contrôler que la séquence d'auto-fermeture des deux portes se fasse correctement.

- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, le pictogramme (28) formé de la flèche verte.



- Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force devant être appliquée sur la barre horizontale de la barre EXUS LA A pour libérer le vantail passif du loquet de la serrure et des crochets supérieurs et inférieurs. Régler les forces qui figurent dans le présent document.

UTILISATION

- Vérifier que le vantail s'ouvre toujours facilement.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la barre.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait bloquer la course de la barre.
- Ne pas peindre la contre-serrure, ni les dispositifs de raccord supérieur et inférieur.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.



- Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et que l'on n'a pas ajouté sur la porte de dispositifs de blocage qui n'étaient pas prévus dans le cadre de l'installation originale.

- Contrôler et actionner la barre anti-panique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.

- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originale.



- Contrôler que toutes les vis sont bien bloquées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.

- Actionner la barre anti-panique EXUS LA A en la poussant à fond et en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre-loquet et le recul complet du dispositif de raccrochage supérieur (22), ainsi que de la barre inférieure (8). Procéder aux vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée.

- Contrôler qu'une fois la barre relâchée, on assiste au retour complet du contre-loquet, de même qu'à la sortie complète du dispositif supérieur et de la barre inférieure.

- Dans le cas de portes coupe-feu, ouvrir les deux vantaux en agissant sur la barre du vantail secondaire, de manière à contrôler la séquence de fermeture correcte des deux vantaux.

- Contrôler que la barre en aluminium n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.



- Vérifier que la contre-gâche supérieure et celle du plancher ne sont pas obstruées; si c'est le cas, éliminer l'engorgement.

- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, à l'aide d'une graisse en spray, le dispositif de blocage supérieur, le guide de la barre inférieure, les mécanismes internes de la contre-serrure et de la barre, en procédant pour cette dernière à partir de la fente du carter qui est placée sous le bras.

- En ce qui concerne les opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits répondant au nettoyage des surfaces chromées.



D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces de rechange originales NINZ.



Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration établissant que l'installation a été réalisée de manière correcte, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les instructions en vue de l'entretien ayant été fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.



ICIM S.p.A. - Identification number: 0425
Piazza Don Enrico Mapelli, 75 - 20099 Sesto San Giovanni (MI) - ITALY

Certificato di costanza delle prestazioni
Certificate of constancy of performance

Certificato N. **0425 - CPR - 001228**
Certificate No.

In conformità al Regolamento 305/2011/EU del Parlamento Europeo e del Consiglio del 9 marzo 2011 (Regolamento Prodotti da Costruzione o CPR), questo certificato si applica al prodotto da costruzione:
In compliance with Regulation 305/2011/EU of the European Parliament and of the Council of 9 March 2011 (the Construction Product Certification or CPR), this certificate applies to the construction product:

Dispositivi per le uscite antipanico azionati mediante una barra orizzontale per l'utilizzo sulle vie di esodo
Panic exit devices operated by a horizontal bar, for use on escape routes

SERIE / SERIES **TWIST, EXUS LP, EXUS LA, EXUS LX**

MODELLI / MODELS **Si veda allegato / See annex**

Caratteristiche: vedi Allegato / Characteristics: see Annex
IMMESSO SUL MERCATO CON IL NOME O IL MARCHIO DI
PLACED ON THE MARKET UNDER THE NAME OR TRADE MARK OF

NINZ S.p.A.

SEDE LEGALE / HEAD OFFICE **Corso Trento, 2/A - 38061 ALA (TN) - ITALY**

UNITÀ OPERATIVA / PRODUCTION UNIT **Corso Trento, 2/A - 38061 ALA (TN) - ITALY**

Questo certificato attesta che tutte le disposizioni riguardanti la valutazione e la verifica della costanza della prestazione e le prestazioni descritte nell'allegato ZA della norma:
This certificate attests that all provisions concerning the assessment and verification of constancy of performance and the performances described in Annex ZA of the standard:

EN 1125:2008 + EC1:2009

nell'ambito del sistema 1 di cui al presente certificato vengono applicati e che il controllo di produzione in fabbrica condotto dal produttore è validato al fine di garantire la
under system 1 set out in this certificate are applied and that the factory production control conducted by the manufacturer is assessed to ensure the

COSTANZA DELLA PRESTAZIONE DEL PRODOTTO DA COSTRUZIONE
CONSTANCY OF PERFORMANCE OF THE CONSTRUCTION PRODUCT

Questo certificato è stato emesso per la prima volta il 18/04/2007 e ha validità sino a che la norma armonizzata, il prodotto da costruzione, i metodi ACVP o le condizioni di produzione nello stabilimento non subiscano modifiche significative, o sino a che non venga sospeso o ritirato dall'organismo di certificazione notificato ICIM S.p.A.
This certificate was first issued on 18/04/2007 and will remain valid as long as neither the harmonized standard, the construction product, the ACVP methods nor the manufacturing conditions in the plant are modified significantly, unless suspended or withdrawn by the notified product certification body ICIM S.p.A.

Il presente Certificato è da ritenersi valido solo se accompagnato dal relativo Allegato / This Certificate is valid only with the relative Annex

ICIM S.p.A.
Direttore Tecnico

EMISSIONE
ISSUE

22/06/2017

ICIM S.p.A. - Piazza Don Enrico Mapelli, 75 - 20099 Sesto San Giovanni (MI)

PIÈCES DE RECHANGE (voir dessin éclaté page 2/4)

Position	Code	Description
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 28	3102058	Exus LA Base
1, 2	3105113	Groupe mécanisme Twist/Exus
3, 4, 5	3105161	Emballage carter EXUS LA avec bouchons
6	3105139	Emballage bras-levier Exus LA
7	3105093	Sachet Exus LA
11	4204009	Emballage barre aluminium anodisé ou aluminium verni
9, 12, 13, 14, 21	4211101.041	Emballage A Twist/Exus Proget
9, 12, 13, 14, 21	4211101.042	Emballage A Twist/Exus Univer
9, 12, 13, 14, 21	4211101.043	Emballage A Twist/Exus Rever
20	3201001.024	Contre-serrure anti-panique AP020P pour portes Proget et Univer coupe-feu
20	3201001.008	Contre-serrure anti-panique AP020U pour portes Rever et Univer multi-usage
22	3105080	Dispositif de raccrochage Proget
22	3105024	Dispositif de raccrochage Univer et Rever
10	3305015	Barre supérieure Proget, Univer et Rever
8	3305016	Barre inférieure Proget
8	3305002	Barre inférieure Univer et Rever
23	2401046	Contre-gâche supérieure Proget
23	2401044	Contre-gâche supérieure Univer et Rever
15, 16, 17, 18	3305001	Pet bras d'accompagnement équipé de rondelles et de vis



EN CAS DE REMPLACEMENT, ON DOIT UTILISER DES PIÈCES DE RECHANGE ORIGINALES NINZ FAISANT PARTIE DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME CERTIFIÉ!

Composants certifiés pour EXUS LA A

Barre anti-panique

série: "EXUS LA A"

Contre-serrure anti-panique: art. AP020P, AP020U

Dispositif supérieur: art. 3105080, 3105024

Contre-gâche barre: art. 2401036, 2401046, 2401044

Douille plancher: art. 2401001, 2401007, 3105091

Barres verticales: art. 3305015, 3305016, 3305002

Commandes contre-serrure: art. A

DÉMONTAGE CORRECT

En cas de remplacement complet de la barre ou même d'un seul élément de celle-ci, on doit suivre de manière générale les mêmes indications que celles ayant été fournies pour l'installation en inversant la séquence des opérations. Pour remplacer les barres et/ou le dispositif supérieur, il est nécessaire de démonter d'abord contre-serrure. Pour remplacer la contre-serrure, il faut démonter toutes les parties de la barre dans la zone serrure. La contre-serrure (20) se démonte en faisant coulisser les 2 vis frontales, après avoir détaché d'abord la garniture à thermo-expansion collée au-dessus des vis de fixation (uniquement pour les portes coupe-feu).



L'opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la contre-serrure et en raccrochant soigneusement les barres!

REGISTRE ENTRETIEN

Date	Description intervention	Force d'ouverture vérifiée	Opérateur
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____



Les présentes instructions doivent être remises au titulaire de l'activité, qui les conservera pour annoter les opérations d'entretien effectuées sur la barre anti-panique.